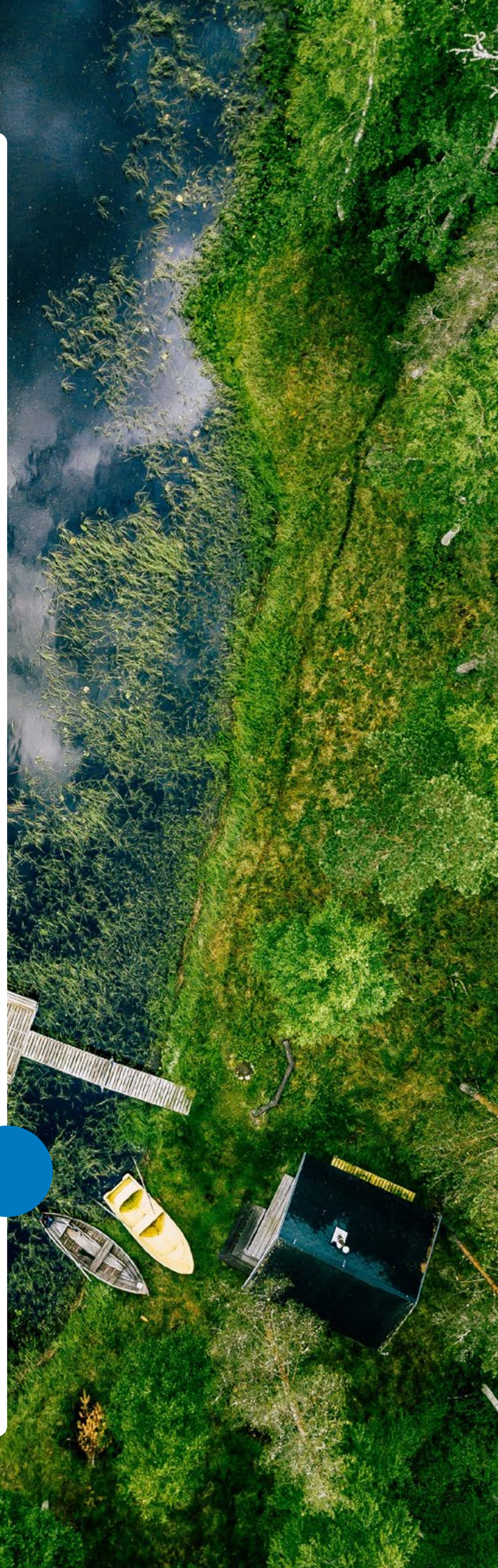


Candriam Sustainable Bond Impact

Rapport annuel d'impact 2024

JUILLET 2025

Communication
publicitaire



Sustainable Bond

Impact

À propos des auteurs.



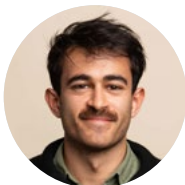
Philippe Dehoux

Head of Global Bonds, Lead
Manager of the Fund



Lucia Meloni

Lead ESG analyst,
Co-Manager of the Fund



Jérémy Vinzent

ESG Client Portfolio Manager



Sommaire.

L'investissement à impact chez Candriam.	4	Perspectives 2025	25
Préambule	4	Nouvelles réglementations et diversification accrue	25
Stratégie d'investissement à impact - L'expertise de Candriam	6	Mettre l'expertise de Candriam au service d'un impact plus fort et plus diversifié	26
Candriam Sustainable Bond Impact	9		
Bilan de l'année 2024	12	Performance	27
Mise à jour du marché de la dette durable	12	Sustainable Development Goals	28
Vue d'ensemble de notre portefeuille d'impact en 2024	14	Risques	29
Études de cas	16	Caractéristiques du fonds	30
Performance d'impact en 2024	21		
Contribution aux ODD	21		
Performance d'Impact	22		
Engagement	23		

L'investissement à impact chez Candriam.

Préambule



Nicolas Forest

CIO

Je suis fier de présenter le tout premier Rapport d'Impact du **Fonds Candriam Sustainable Bond Impact**, qui met en lumière des preuves concrètes que nos investissements génèrent à la fois des rendements financiers et un impact sociétal mesurable.

Nous sommes convaincus que la gestion d'actifs a un rôle clé à jouer dans la réponse aux défis de durabilité auxquels notre monde est confronté. En tant que gérant actif et responsable, nous intégrons les considérations ESG dans notre philosophie d'investissement, et ce, sur l'ensemble des classes d'actifs, y compris les obligations.

Nous croyons également que l'investissement à impact, lorsqu'il est axé sur l'utilisation des fonds empruntés (use-of-proceeds), constitue un moyen transparent et puissant de lier l'allocation de capital à des résultats concrets. Cette approche permet un suivi et un reporting précis sur la manière dont les capitaux investis contribuent aux progrès environnementaux et sociaux, renforçant ainsi notre responsabilité vis-à-vis des investisseurs tout en différenciant notre stratégie dans un marché exigeant.

En nous concentrant sur l'utilisation des fonds, nous sommes en mesure de démontrer les résultats directs obtenus par nos portefeuilles, de favoriser un engagement plus fort des investisseurs, d'assurer la conformité avec les réglementations ESG en constante évolution, et de garantir l'alignement avec les objectifs de durabilité. Cela nous permet également de mieux identifier les opportunités à fort impact, dans le but de générer à la fois une performance financière et une réelle valeur sociétale.

Guidés par cette conviction, nous avons lancé un fonds obligataire à impact, dont l'objectif est de financer des projets soutenant un avenir plus inclusif, bas-carbone et durable. Le fonds investit dans des obligations durables — qu'elles soient vertes, sociales ou durables — émises par des États, des institutions supranationales et des entreprises, et oriente les capitaux vers des projets alignés sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies et contribuant à leur réalisation. Notre dialogue actif avec les émetteurs favorise une transparence accrue, et une ambition et une responsabilité augmentées.

Ce premier Rapport d'Impact marque une étape importante, en montrant comment notre capital génère des changements concrets. Grâce à une collecte et une analyse de données rigoureuses, 100 % des émetteurs soumis à des obligations de reporting ont publié des données d'impact détaillées. Le fonds soutient actuellement plus de 16 catégories de projets éligibles, principalement en Europe, couvrant l'ensemble des 17 ODD.

Nous vous invitons à découvrir ce Rapport d'Impact 2024, qui met en lumière les contributions positives de nos investissements obligataires au développement durable, à la transition énergétique et à la réduction des inégalités. En investissant dans cette stratégie, vous participez activement à la décarbonation de l'économie, à la préservation des écosystèmes naturels et à la promotion d'une société plus équitable.



Lucia Meloni

Lead ESG analyst,
Co-Manager of the Fund



Vincent Compiègne

Deputy Head of ESG
Investments and Research,
Co-Manager of the Fund

Dans ce premier Rapport d'Impact, nous sommes heureux de partager les résultats concrets de nos investissements, mesurés au niveau de l'utilisation des fonds empruntés (*use-of-proceeds*).

- **41 648 tonnes de CO₂e évitées ou réduites en 2024** – soit jusqu'à **397 tonnes de CO₂e évitées pour chaque million d'euros investi**.
- Une **contribution significative** à des objectifs à la fois **verts et sociaux**, avec des domaines clés tels que **le transport propre, les bâtiments verts et l'accès aux services essentiels**.
- **Inclusion sociale et sécurité alimentaire : 621 étudiants et 46 agriculteurs soutenus**.
- Des **impacts supplémentaires** dans la gestion durable de l'eau, l'utilisation des ressources naturelles et d'autres catégories de projets.

A l'avenir, nous avons l'intention d'approfondir et de diversifier l'impact du fonds en augmentant les allocations aux **émissions primaires finançant l'adaptation climatique, la conservation de la biodiversité et la restauration des écosystèmes** – des domaines essentiels pour relever les défis environnementaux les plus urgents de notre époque. En parallèle, **la sécurité alimentaire restera une priorité**, traduisant notre engagement de long terme en faveur d'un équilibre entre les enjeux environnementaux et sociaux.

Stratégie d'investissement à impact – L'expertise de Candriam

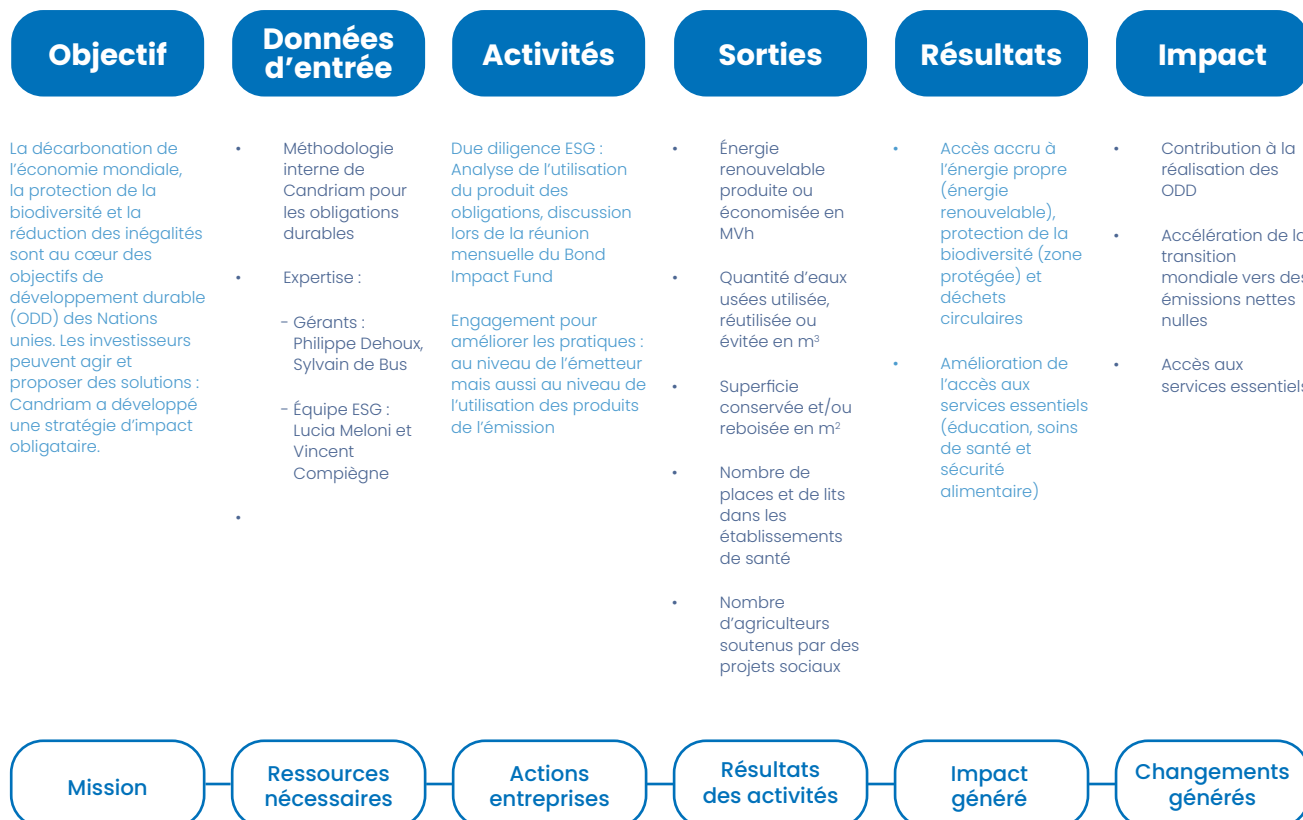
La décarbonation de l'économie mondiale, la protection de la biodiversité et la réduction des inégalités sont au cœur des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations unies. Souhaitant agir face à ces enjeux cruciaux, Candriam a lancé en 2021 une stratégie d'impact obligatoire à travers le **compartiment Bond Impact**, au sein de la SICAV Candriam Sustainable.

Conformément aux objectifs globaux de durabilité de la SICAV Candriam Sustainable, le compartiment Bond Impact vise à apporter une contribution positive à un ou plusieurs des 17 objectifs de développement durable des Nations Unies, avec un reporting transparent de l'impact généré. Aligner la performance financière avec des objectifs d'impact positif permet de créer des solutions durables et évolutives. Ainsi, **notre stratégie Bond Impact poursuit deux objectifs ambitieux : contribuer positivement aux ODD des Nations unies et bénéficier de l'évolution du marché obligataire international.**

Les investissements à impact sont définis comme ceux visant à générer un impact sociétal mesurable – environnemental, social, ou les deux – tout en recherchant une performance financière.

Chez Candriam, nous enrichissons cette définition en intégrant à notre approche les notions fondamentales de l'investissement à impact : générer cet impact à travers les activités de l'entreprise (**intentionnalité**), tout en apportant une contribution réelle (**additionnalité**) et évaluer cet impact (**mesurabilité**).

Nous utilisons également la **Théorie du Changement** pour définir notre stratégie d'impact. La Théorie du Changement¹ pour un fonds à impact constitue une feuille de route stratégique précisant comment les investissements ciblés et un engagement actif auprès des entreprises en portefeuille peuvent créer une valeur sociale, environnementale et financière mesurable. Dans le cadre de notre stratégie Bond Impact, elle s'applique comme illustré dans le graphique 1.



Source : Candriam, décembre 2024

¹ – Selon le Groupe des Nations unies pour le développement, une Théorie du Changement est "une méthode qui explique comment une intervention donnée, ou un ensemble d'interventions, devrait conduire à un changement de développement spécifique, en s'appuyant sur une analyse causale fondée sur les données disponibles".

L'impact total du Fonds est calculé en agrégeant les impacts communiqués par les émetteurs dans leurs rapports d'impact respectifs. Ces informations peuvent être retraitées par LGX, le fournisseur externe avec lequel Candriam travaille.

Comment définissons-nous notre univers d'investissement ?

Pour définir l'univers d'investissement du compartiment, nous analysons les obligations durables afin de vérifier leur éligibilité, en appliquant une méthodologie interne.

Notre approche repose sur deux principes fondamentaux :

- Tout d'abord, **l'émetteur lui-même doit être durable**. En effet, selon notre modèle ESG interne, nous considérons que les risques de durabilité liés à un émetteur sont indissociables de l'instrument financier qu'il pourrait émettre.
- Deuxièmement, le projet **financé par l'émission d'obligations doit répondre à des critères rigoureux** définis par Candriam.

Durabilité de l'émetteur : que l'émetteur soit une entreprise ou un État, nous analysons les activités normatives et les controverses, examinons les intérêts de toutes les parties prenantes concernées et identifions les principaux défis en matière de développement durable auxquels l'émetteur est confronté. Sur la base de cette analyse, nous déterminons la contribution environnementale et sociale de l'émetteur, et nous assurons que nous investissons dans des entreprises qui contribuent de manière positive à des thématiques durables. Nous sommes convaincus que cette approche est efficace pour prévenir l'«écoblanchiment» ou l'«écoblanchiment social», car elle garantit que les entreprises ou les émetteurs souverains sélectionnés ont une contribution environnementale ou sociale positive, limitant ainsi les risques de réputation.

Nous évitons d'investir dans une obligation verte émise par émetteur qui accède au marché des obligations vertes sans stratégie environnementale spécifique. Les obligations vertes doivent être pleinement intégrées et en cohérence avec la stratégie environnementale de l'émetteur.



Exemple : Iberdrola

Entreprise espagnole de distribution d'électricité



Iberdrola s'inscrit dans la stratégie du fonds : nous estimons que la stratégie environnementale de l'entreprise est solide et alignée sur les scénarios scientifiques. Iberdrola a quatre objectifs spécifiques :

1. Réduire l'intensité des émissions de CO₂ à 55 g de CO₂/kWh d'ici 2026 et à moins de 10 g de CO₂/kWh globalement d'ici 2030. Bien que cet objectif soit plus ambitieux que celui de la plupart des entreprises comparables et que les objectifs européens et espagnols de zéro net (objectif d'intensité carbone de 79g CO₂/kWh d'ici 2030), il semble réaliste compte tenu des performances actuelles de l'entreprise en matière de réduction des émissions.
2. Réduire l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 65 % d'ici à 2030 par rapport à 2020, en couvrant les émissions de GES des scopes 1, 2 et 3.
3. Atteindre 52 GW d'énergies renouvelables d'ici à 2025 – un objectif ambitieux.
4. Atteindre 83 % de réseaux intelligents d'ici à 2025.

Iberdrola a un track record d'investissement actif dans les technologies d'avenir en matière d'énergies renouvelables et dans leur chaîne d'approvisionnement, et fait figure de pionnier dans ce domaine. Aujourd'hui, Iberdrola vise à développer la chaîne d'approvisionnement en hydrogène et a créé Iberlyzer, une joint-venture avec des acteurs de premier plan dans le domaine des électrolyseurs et des systèmes de contrôle de l'énergie, à savoir NEL et Ingeteam. L'entreprise a inclus dans ses cadres des projets éligibles qui soutiendraient davantage le financement de cette stratégie environnementale. En effet, Iberdrola vise à financer des projets liés aux catégories suivantes :

1. Accès à l'énergie : les réseaux intelligents,
2. Energies renouvelables : les installations éoliennes, solaires et hydroélectriques, les systèmes de stockage d'énergie par batterie, et
3. Efficacité énergétique : client durable, mobilité électrique, hydrogène vert et stations.

Utilisation des produits des émissions : nous vérifions ce point à l'aide d'une méthodologie interne reposant sur quatre axes.

1. Si l'instrument est une obligation verte, la stratégie environnementale de l'entreprise doit être alignée sur les objectifs de l'accord de Paris sur le climat.
2. L'affectation des produits aux projets et aux indicateurs clés de performance éligibles est soigneusement examinée afin de vérifier qu'elle contribue positivement aux ODD.
3. Les produits de l'émission font l'objet d'un suivi.
4. Le rapport sur les ICP (Indicateurs Clés de Performance) et l'évolution du projet doivent être vérifiables au moins une fois par an. La transparence et la responsabilité sont pour nous des facteurs très importants.

Dans le cadre de notre processus d'investissement, nous exigeons des émetteurs qu'ils publient un rapport d'impact détaillé précisant clairement l'utilisation des produits de l'émission, les indicateurs d'impact et l'alignement avec les Objectifs de Développement Durable des Nations unies (ODD). Cette condition détermine l'éligibilité de l'obligation pour le fonds.

Nos équipes ESG et de gestion de portefeuille évaluent rigoureusement ces rapports, tant pour les positions en portefeuille que pour les investissements potentiels. Lorsque les rapports manquent de clarté, de données suffisantes ou de granularité, nous engageons un dialogue avec les émetteurs afin de demander des améliorations et de garantir que les publications futures répondront à nos exigences. Si un émetteur persiste à ne pas respecter ces exigences, nous désinvestissons la position.

Candriam Sustainable Bond Impact

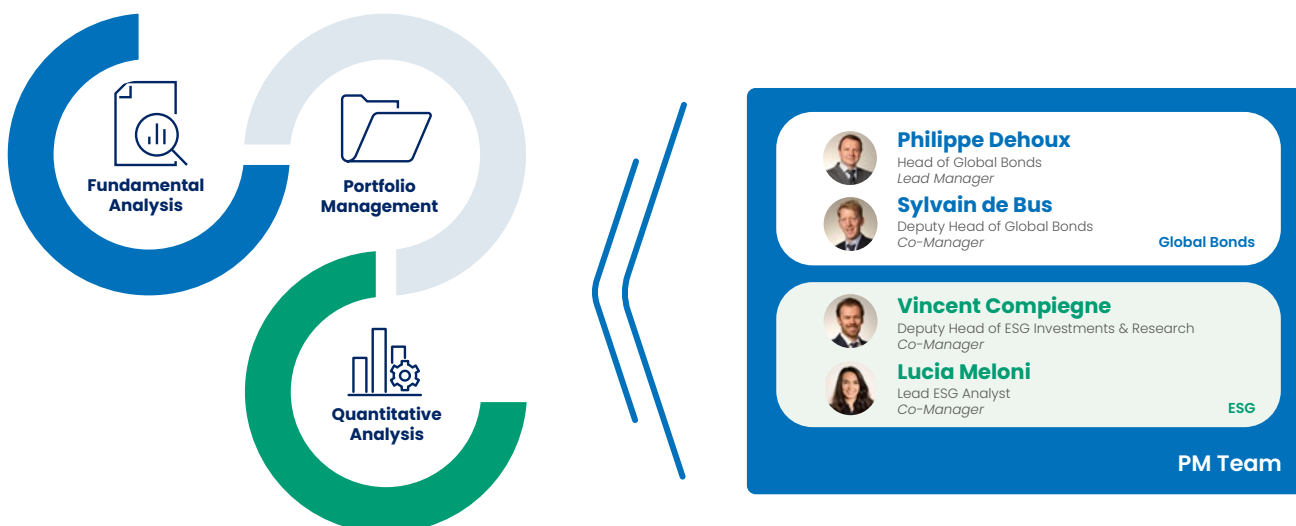
L'équipe d'investissement

Le fonds est géré par des gestionnaires de portefeuille faisant partie de l'équipe Global Bonds de Candriam, une équipe de six professionnels en charge des stratégies aggregate et obligations d'État. Pour ce fonds, **une équipe spécialisée dans l'impact obligataire (l'équipe SDG) a été mise en place**, qui regroupe deux gestionnaires de portefeuille et deux analystes ESG.

Le gérant principal est Philippe Dehoux, Head of Global Bonds, avec comme co-gérant Sylvain De Bus, Deputy Head of Global Bonds, Lucia Meloni, Senior ESG analyst et Vincent Compiègne, Deputy Head of ESG Investments & Research.

Graphique 2 :

L'équipe d'investissement



Source : Candriam, décembre 2024

Candriam Sustainable Bond Impact – Équipe d'investissement

Philippe Dehoux, Gérant principal

Head of Global Bonds

Philippe Dehoux Head of Global Bonds chez Candriam depuis 2019. Avant d'occuper ce poste, il a été Head of Corporate Bonds de 2013 à 2018, Head of European Bonds et gestionnaire de portefeuille depuis 1996.

Il a commencé sa carrière en 1991 en tant qu'auditeur interne au Codep Banque d'Épargne et a rejoint le département finance de Dexia Banque Belgique, une société prédécesseur de Candriam, en 1995.

Philippe est titulaire d'une licence en économie appliquée des Facultés Universitaires Catholiques de Mons en Belgique et d'un diplôme en finance internationale de l'Institut de Finance et de Cambisme, également en Belgique. Il est analyste financier qualifié auprès de l'Association belge des analystes financiers (ABAF) depuis 2002.

Sylvain De Bus, Co-Gérant

Deputy Head of Global Bonds

gestionnaire de fonds, d'abord dans l'équipe des clients privés, puis dans l'équipe obligataire la même année, où il a été promu gérant senior en 2006 et Head of Euro Bonds en 2017.

Il a commencé sa carrière en 2000 chez JP Morgan, avant de rejoindre Artesia Banking Corporation dans le domaine de la banque privée et des particuliers.

Sylvain est titulaire d'une maîtrise en économie appliquée de la Faculté d'économie et de commerce de l'Université de Louvain (KU Leuven) en Belgique.

Vincent Compiègne, Co-Gérant

Deputy Global Head of ESG Investments & Research

Vincent est Deputy Global Head of ESG Investments & Research chez Candriam depuis 2019. Il a rejoint la société en 2017 en tant qu'analyste senior au sein de l'équipe Investissements et recherche ESG.

Vincent travaille dans le financier depuis 2007, il a notamment été analyste ISR chez AXA IM sur les secteurs du transport et des biens industriels ; il y a surveillé le développement et le suivi des investissements verts, y compris les obligations vertes du Groupe AXA et d'AXA IM. Il a également travaillé à l'ERAFP, le premier fonds de pension français 100 % ISR, et chez Bloomberg.

Vincent est titulaire d'un master 2 en économie et finance de la Sorbonne (France).

Lucia Meloni, Co-Gérante

Lead ESG analyst, ESG Investments & Research

Lucia Meloni est analyste ESG chez Candriam depuis 2011. Outre son rôle d'analyste ESG senior sur le secteur financier (banques et assurances), Lucia coordonne la gouvernance d'entreprise sur l'ensemble de l'approche ESG, et développe des processus dédiés selon les classes d'actifs et les situations (bonne gouvernance, LBO, etc.).

Lucia élabore et coordonne également des positions et des points de vue sur de vastes sujets entourant la gouvernance d'entreprise, tels que les mesures ESG sur la rémunération des dirigeants et les crypto-monnaies. Elle joue un rôle clé dans le développement et le suivi des investissements en obligations durables au sein de Candriam. Elle a rejoint Candriam après avoir occupé un poste d'analyste de recherche en gouvernance d'entreprise chez RiskMetrics en 2010.

Elle a débuté sa carrière comme analyste stagiaire en gouvernance d'entreprise chez RiskMetrics en 2010.

Elle est titulaire d'une licence en économie politique et d'un master en économie et finance de la LUISS Guido Carli Business School à Rome.

Univers d'investissement

Le fonds a accès à un univers d'investissement mondial incluant des émetteurs *investment grade*, *high yield*, des marchés émergents, ainsi que des obligations d'entreprises et souveraines.

Le fonds utilise comme univers de référence l'indice iBoxx Euro Overall, qui représente le marché des obligations *investment grade* libellées en euros émises par des entreprises et des gouvernements. Le fonds peut investir jusqu'à 35 % de ses actifs en dehors de l'indice, dans des obligations *investment grade* hors zone euro (couvertes contre le risque de change), *high yield*, émergents et convertibles.

Le fonds poursuit un double objectif :

- **bénéficier de l'évolution des marchés obligataires et surperformer l'indice iBoxx Euro Overall,**
- **générer un impact social ou environnemental positif**, en investissant principalement dans des obligations dont l'utilisation des produits contribue à la réalisation d'un ou de plusieurs Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations unies.

Le fonds est classé article 9 selon la classification SFDR, ce qui signifie qu'il poursuit un objectif d'investissement durable. Il investit au moins 75 % de ses actifs dans des obligations vertes, sociales ou durables telles que définies par des standards internationaux comme, par exemple, les Green Bond Principles de l'International Capital Market Association (ICMA), les EU Green Bond Standards ou les Social Bond Principles également développés par l'ICMA.

Le fonds a également obtenu deux labels ESG² :



© 2022 Agence centrale de labellisation (CLA) :
voir <https://www.towardsustainability.be>.

Ce fonds a reçu le label de durabilité Towards Sustainability. Réévalué chaque année, le label est une norme de qualité contrôlée par l'Agence centrale de labellisation du Label ISR belge (CLA). Pour satisfaire à cette norme, les produits financiers doivent répondre à un certain nombre d'exigences minimales en matière de durabilité, tant au niveau du portefeuille que du processus d'investissement. Vous trouverez plus d'informations sur le label sur le site <https://towardsustainability.be/the-label/quality-standard>.

Ce label est valable pour une durée limitée et est susceptible d'être réévalué. L'obtention de ce label par le fonds ne signifie pas qu'il répond à vos propres objectifs de durabilité, ni que le label répond aux exigences des futures règles nationales ou européennes. Pour plus d'informations sur ce sujet, voir le site web <https://www.lelabelisr.fr/>.

2 - Source : Candriam, juin 2025. La qualité du classement, de la récompense ou du label obtenu par le fonds ou la société de gestion dépend de la qualité de l'institution émettrice et le classement, la récompense ou le label ne garantissent pas les résultats futurs du fonds ou de la société de gestion.

Bilan de l'année 2024.

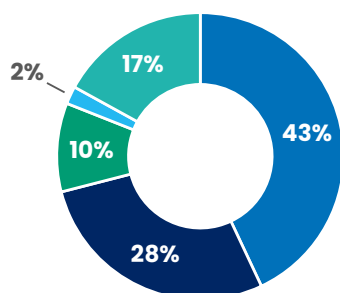
Mise à jour du marché de la dette durable

Après deux années de croissance atone, les volumes de dette durable ont augmenté en 2024, enregistrant la plus forte croissance annuelle depuis 2021. Les émissions d'obligations vertes, sociales, durables et liées à la durabilité (Green, Social, Sustainable and Sustainability-Linked bonds ou encore GSSS) ont augmenté de 5 %, soutenues par la hausse des volumes d'obligations durables (+26 % en glissement annuel), qui représentent 23 % du marché³. Néanmoins, le label vert a continué à représenter la majeure partie des émissions de dette durable avec 53 % des obligations émises qui ont été labellisées vertes (59 % des volumes). Les obligations sociales étaient la troisième catégorie la plus utilisée par les émetteurs de dette durable, représentant 15 % de la part de marché en volume.

En termes de représentation régionale, l'Europe reste sur le devant de la scène, avec 43 % des volumes totaux, l'Asie se classant au deuxième rang des régions les plus actives avec une part de marché de 26 %. En Amérique latine, bien que les volumes totaux de dette durable aient diminué, les obligations GSSS commercialisées au niveau mondial ont connu une croissance de 10 %, notamment grâce à des émissions souveraines telles que celles du Mexique.

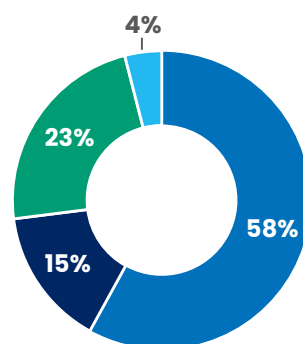
Les émetteurs souverains, supranationaux et les agences (SSA) ont également contribué à la croissance mondiale au cours de l'année écoulée. Les volumes supranationaux ont bondi de 46 % par rapport à 2023, représentant 17 % du marché mondial, tandis que les émissions souveraines ont diminué de 17 % sur un an. Néanmoins, les émissions gouvernementales représentent toujours environ 10 % des volumes mondiaux, les pays européens étant les principaux contributeurs. Notamment, de nouveaux entrants ont rejoint le marché, comme la République dominicaine qui a émis sa première obligation verte en juillet 2024 pour financer des projets axés sur la gestion résiliente des ressources naturelles.

Graphique 3 :
Répartition géographique des émissions obligataires
de GSSS – 2024



■ Europe ■ Asie ■ Amériques ■ Océanie ■ Supranationaux

Graphique 4 :
Répartition par type d'émissions de GSSS – 2024



■ Green ■ Social ■ Sustainability ■ Sustainability-Linked

Source : Candriam, décembre 2024

En termes sectoriels, c'est le secteur financier qui a dominé le marché de la dette durable, avec 49 % des volumes d'émissions non SSA en 2024, tandis que les services aux collectivités et l'industrie ont représenté respectivement 22 % et 9 % des émissions d'obligations GSSS l'année dernière. Iberdrola et E.ON figurent parmi les 10 premiers émetteurs entreprises en Europe en 2024, avec respectivement 8 et 7 émissions labellisées vertes, tandis qu'Acciona Financiacion Filiales SA est le plus gros émetteur européen (en nombre d'émissions).

3 - Toutes les données de marché de cette section proviennent de Candriam et de LGX, en Décembre 2024.

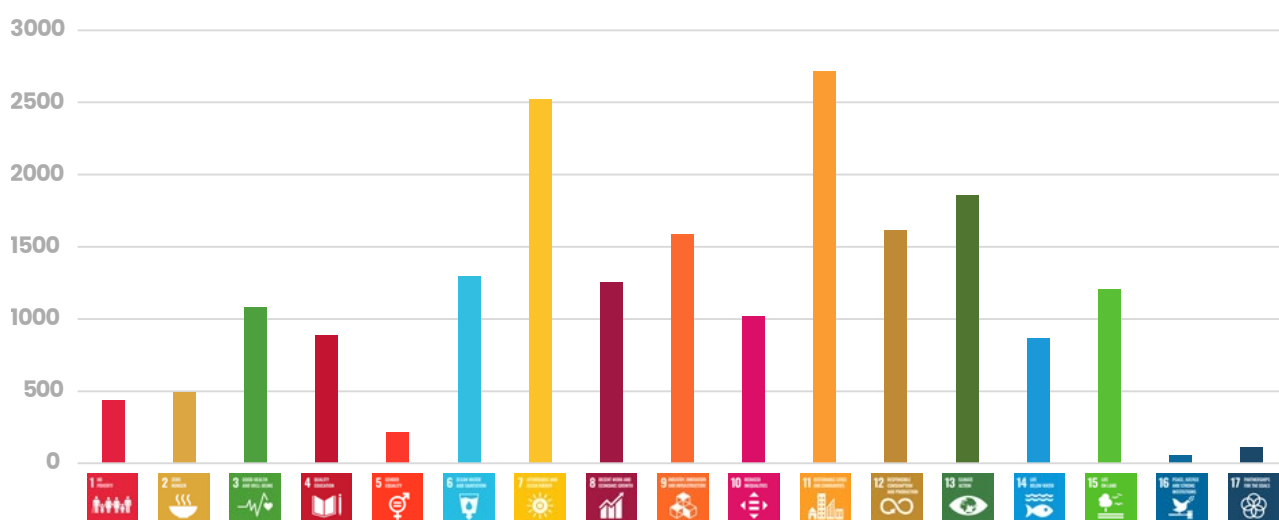
Les services aux collectivités continuent également à dominer le marché des obligations liées à la durabilité, Enel ayant émis 6 obligations sous ce format en 2024.

Globalement, si le marché de la dette durable a continué de croître et a atteint un nouveau record fin 2024, les obligations GSSS restent concentrées sur un certain type de label (les obligations vertes et durables représentant 82 % du marché contre 77 % en 2023), et dans la région émettant le plus d'obligations GSSS, l'Europe renforçant sa première position.

Néanmoins, les émetteurs ont fait preuve d'une plus grande diversification dans le type de projets financés par la dette durable. En effet, si les énergies renouvelables et les transports propres restent les catégories éligibles les plus représentées (respectivement 62 % et 51 % des émissions), nous avons vu davantage d'émissions incluant des projets contribuant à la protection de la biodiversité et à l'adaptation au changement climatique. En 2024, les deux catégories sont respectivement incluses dans 48 % et 27 % des obligations émises (contre 44 % et 23 % en 2023).

Cette diversification s'est finalement reflétée dans les objectifs d'impact déclarés avant les émissions, les ODD 14 (Life below water) et 15 (Life on land) étant déclarés pour 59 % des obligations émises en 2024 (contre 48 % en 2023).

Graphique 5 :
ODD visés (par nombre d'obligations émises)



Source : Candriam, décembre 2024

Vue d'ensemble de notre portefeuille d'impact en 2024

En 2024, les rendements des marchés obligataires ont généralement augmenté, avec des variations régionales en fonction de la croissance économique, des prévisions d'inflation, des actions des banques centrales et du sentiment des investisseurs. Les obligations d'État américaines ont enregistré une hausse des rendements plus importante (+70 pb pour les bons du Trésor à 10 ans) que les obligations de la zone euro (+35 pb pour le Bund allemand), en raison de prévisions d'inflation plus élevées et de l'anticipation de changements fiscaux liés à l'élection présidentielle américaine. L'approche prudente de la Réserve fédérale en matière de baisse des taux a également contribué à la hausse des rendements américains. Dans la zone euro, les rendements ont augmenté plus lentement en raison de la maîtrise de l'inflation et des défis économiques. Les tensions géopolitiques ont accru la volatilité des marchés, en particulier pour les actifs plus risqués. Au cours de l'été, des données économiques plus faibles et une hausse surprise des taux d'intérêt par la Banque du Japon ont provoqué une brève correction des marchés. Par la suite, l'attention s'est portée principalement sur l'élection américaine, les rendements des obligations d'État reflétant les potentielles pressions inflationnistes liées à une présidence Trump. Les marchés du crédit ont enregistré un resserrement des spreads, tant que le segment *investment grade* que *high yield*, avec une surperformance les marchés européens. Les spreads des obligations *investment grade* ont été soutenus par des fondamentaux solides et par une forte demande des investisseurs. Les résultats des entreprises ont, dans l'ensemble, dépassé les attentes, mais les marchés ont parfois été surpris par les révisions des prévisions, une détérioration des marges, ainsi que des inquiétudes concernant un ralentissement des achats des consommateurs face à la hausse des prix.

Concernant le crédit corporate, qui a représenté en moyenne 60 % des investissements sur l'année, le fonds a conservé une position surpondérée tout au long de l'exercice, en se concentrant sur un mélange diversifié de valeurs financières et non financières, tout en privilégiant la qualité et la liquidité. Sur le plan de la duration, nous avons su tirer parti de la volatilité des taux. Par ailleurs, nous avons maintenu un biais structurel de pentification de la courbe (via la partie 10-30 ans), dans l'anticipation d'une baisse des taux directeurs par la banque centrale. S'agissant de l'exposition souveraine, nous avons adopté une approche prudente vis-à-vis de la France,

avec une sous-pondération ponctuelle au cours de l'année lorsque nous jugions les valorisations trop élevées dans un contexte d'instabilité politique et de déficit budgétaire important. Nous avons en revanche conservé une position constructive sur l'Espagne, compte tenu de la dynamique budgétaire et économique du pays, plus favorable que celle de ses pairs du cœur de la zone euro.

Le fonds (part I-Cap, LU2369560169) **a réalisé une performance nette de frais de 2,45 %, légèrement inférieure à l'indice de référence qui a réalisé une performance de 2,51 %**⁴. Pour la part C-Cap (LU2369559823), la performance nette de frais a été de 2,04 %. C'est la surpondération du crédit *investment grade* qui a le plus contribué à la performance relative, grâce à un *carry* supplémentaire et à une diminution des primes de risque (*spreads*) au cours de l'année. En revanche, la sous-pondération du crédit collatéralisé a eu une contribution négative à la performance, ces instruments ayant également bénéficié du resserrement des *spreads*.

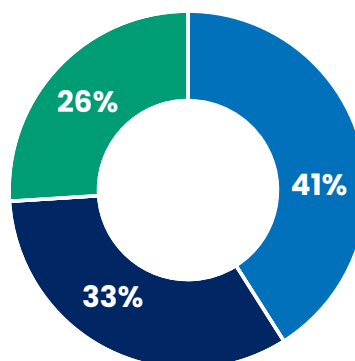
La contribution de notre biais de pentification sur la partie 10-30 ans a été plus contrastée, la courbe s'étant légèrement aplatie au premier semestre, avant de fortement se pentifier au troisième trimestre, puis de s'aplatir de nouveau au quatrième trimestre.

En matière d'impact, les obligations vertes ont représenté la plus grande part du portefeuille en 2024, avec 64 % des instruments alloués à des projets environnementaux. Le solde s'est réparti entre les obligations durables (16 %) et les obligations sociales (13 %), avec 90 % des montants investis via ces instruments déjà alloués à des projets. Les positions restantes ont été investies soit dans des obligations liées à la durabilité (SLB), soit dans des obligations non labellisées.

4 - Source : Candriam. Performance nette en EUR, parts I-Cap, du 31/12/2023 au 31/12/2024. Le fonds est géré activement et fait référence à un indice, le iBoxx EUR Overall (Total Return). Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Il peut vous aider à évaluer la façon dont le fonds a été géré dans le passé. L'historique complet des performances du Fonds est présenté dans la section "Performances".

FIGURE 6 :
PORTFOLIO BREAKDOWN BY TYPE OF ISSUER

■ SSAs ■ Financials ■ Corporates



Source : Candriam, décembre 2024

Parmi les obligations vertes, sociales et durables, les émetteurs souverains, supranationaux et agences (SSA) se taillent la part du lion avec 41 % de nos émissions labellisées. Les émetteurs SSA restent au cœur de notre stratégie d'impact, en raison de la diversité des projets financés et de la répartition géographique généralement plus large que celle des autres types d'émetteurs. Nous avons notamment salué l'émission verte de BNG Bank en 2024, et avons continué à suivre de près les nouvelles émissions des émetteurs souverains tels que l'Italie et la France, tout en maintenant notre intérêt pour les marchés émergents, notamment via les obligations sociales du Chili.

Porté par la dynamique actuelle du marché de la dette durable – avec les établissements financiers représentant 49 % des émissions non-SSA en 2024 –, ce secteur a continué de jouer un rôle significatif dans notre portefeuille d'obligations labellisées durables. De plus, les labels sociaux et durables sont particulièrement adaptés aux émetteurs financiers, en raison de la nature des projets sociaux éligibles. Ainsi, dans le fonds Candriam Sustainable Bond Impact, en 2024, les établissements financiers ont représenté 62 % des émissions sociales et durables (hors SSA). Parmi les émissions primaires ayant retenu notre attention figuraient notamment Nordea Bank, Bank Nova Scotia, ainsi que Credit Mutuel Arkea, dont nous avons apprécié le rapport d'impact relatif à l'obligation émise en juin 2020.

Le reste de notre portefeuille d'obligations labellisées a été alimenté par des émetteurs corporate. Il nous paraît essentiel de mobiliser les obligations GSS pour accompagner la transition énergétique et les engagements climatiques des entreprises, tous secteurs confondus. Si les émetteurs à forte intensité carbone sont souvent considérés comme particulièrement pertinents pour ce type d'instrument, nous veillons à intégrer l'ensemble des secteurs du marché de la dette durable. En 2024, nous nous sommes concentrés sur les émissions primaires dans les secteurs des services aux collectivités, incluant E.ON SE et Elia Transmission Belgium SA, tous les deux entrés sur le marché des obligations vertes, tout en suivant de près les nouvelles émissions dans d'autres secteurs, comme Telefonica Emisiones SA.



Études de cas

Pour tous les instruments présentés ci-après, les mesures d'impact sont indiquées proportionnellement à l'émission dans laquelle le fonds Candriam Sustainable Bond Impact est investi.

Italie – Obligations vertes

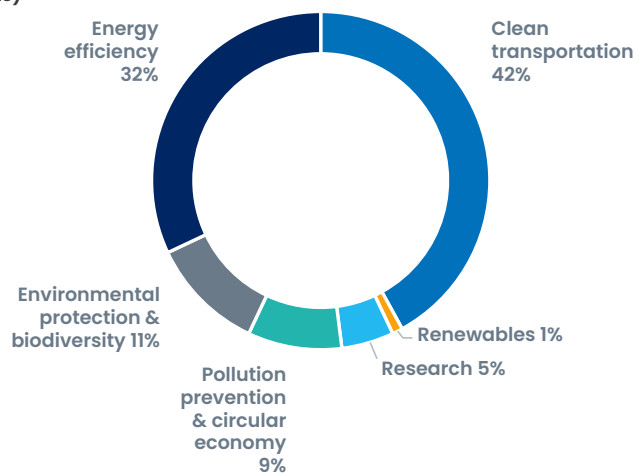
Stratégie de financement durable



- Buoni Poliennali Del Tesoro a émis son obligation verte en mars 2021 pour financer les dépenses du gouvernement dans les domaines suivants : **électricité et chaleur renouvelables ; efficacité énergétique ; transport ; prévention et contrôle de la pollution ; économie circulaire ; protection de l'environnement et de la diversité biologique, et recherche.**
- À la fin de l'année 2024, les produits ont été entièrement affectés à des dépenses vertes éligibles.

Graphique 7 :

Répartition des projets financés (en montant des produits)



ODD ciblés



Mesures d'impact

- Quantités d'énergie électrique produites/économisées : 3 276 254 MWh
- Émissions évitées (tCO₂e par million investi) : 182 tCO₂e/million
- Emplois créés et/ou conservés : 30 661

Total : 2 457 000 tCO₂e/an évitées
(consommation électrique annuelle de ≈ 512 028 foyers)

Exemples de projets

- Construction et extension des **lignes de métro souterrain** à traction électrique dans les villes où les niveaux de pollution dus aux transports sont les plus élevés : Naples, Turin, Rome, Catane et Brescia, réduisant les polluants nocifs et améliorant la qualité de l'air dans les régions qui en ont le plus besoin.
- Développement de 10 **nouveaux itinéraires cyclables à travers l'Italie**, promouvant un tourisme lent et durable via la mobilité douce. Le réseau non motorisé atteindra 6 000 km, avec une signalisation spécifique et des services accessibles à tous les usagers. L'empreinte carbone du vélo est nettement plus faible, puisqu'elle n'est que de 21 gCO₂e par passager/km, contre 101 gCO₂e pour les autobus et 271 gCO₂e pour les voitures.

Source : [Italy Government's 2024 Green Bond & Impact Reporting](#)
Exemple de titre détenu en portefeuille, 2024.

Air Liquide – Obligation verte

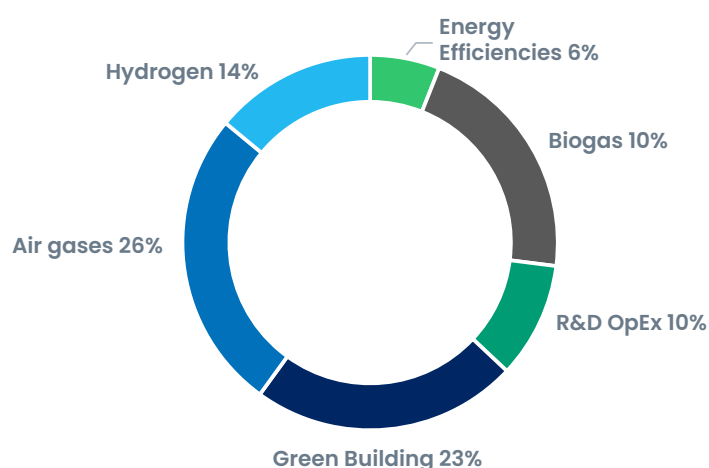
Stratégie de financement durable



- Air Liquide a émis sa première obligation verte en mai 2021 pour financer des projets **incluant, mais sans s'y limiter, la production de biogaz et d'hydrogène**.
- En 2024, l'entreprise aura entièrement affecté le produit des obligations à des projets verts, dont 43 % au financement et 57 % au refinancement.

Graphique 8 :

Répartition des projets financés (en montant des produits)



ODD ciblés



Mesures d'impact

- Biogaz : 592 100 MWh (biogaz produit annuellement)
- Efficacité énergétique : 17 520 MWh (réduction annuelle de la consommation d'énergie)
- Hydrogène : 4 352 tH₂ (production annuelle d'hydrogène)
- Gaz de l'air : 25 000 MWh (économie d'énergie réalisée grâce aux unités de séparation des gaz de l'air installées)
- Bâtiments verts : 23 000 m² (surface)

Total : 305 830 tCO₂e/an évitées
(consommation électrique annuelle de
≈ 63 734 foyers d'électricité)

Exemples de projets

- Les produits d'émission ont permis de financer l'électrolyseur **Trailblazer en Allemagne**. Plus de 1 400 tonnes d'hydrogène sans carbone sont produites par an depuis 2023. L'usine d'hydrogène a une capacité de 20 MW alimentée par de l'énergie hydraulique et renouvelable et vise à atteindre une capacité de 30 MW.
- Air Liquide a également financé le digesteur anaérobie **Fontanella** (qui utilise le fumier pour produire de l'engrais et du biogaz) en Italie, avec une capacité de biométhane de 23GWh par an (équivalant à la consommation annuelle de 35 véhicules lourds).

Source : [Air Liquide's 2024 Green Bond & Impact Reporting](#)
Exemple de titre détenu en portefeuille, 2024.

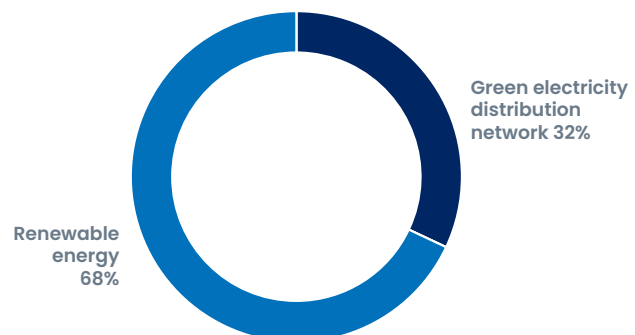
Iberdrola – Obligation verte

Stratégie de financement durable



- Iberdrola fait partie des pionniers de la finance verte, avec une première émission d'obligations vertes en 2014. À la fin de l'année 2024, la société aura émis plus de 36 milliards d'euros de transactions financières vertes.
- En 2024, Iberdrola a conclu pour 7,8 milliards d'euros de contrats verts, soutenant un portefeuille de projets d'énergie renouvelable et de modernisation du réseau alignés sur la taxonomie de l'UE.
- Nous avons investi dans l'obligation verte de novembre 2022, dans le cadre de [l'obligation verte 2023](#) de la société.
- Les produits d'émission sont entièrement affectés à un portefeuille diversifié d'actifs dans le domaine des énergies renouvelables, notamment des parcs éoliens terrestres en Espagne et au Portugal, et des projets solaires photovoltaïques tels que Francisco Pizarro.

Graphique 9 :
Répartition des projets financés (en montant des produits)



ODD ciblés



Mesures d'impact au niveau de l'obligation

- 521 MW de capacité renouvelable installée
- 376 GWh d'électricité produite
- Construction ou modernisation de 681 km de lignes de transmission et de distribution

Total : 99 208 tCO₂e/an évitées
consommation annuelle d'électricité
de ≈ 20 675 foyers)

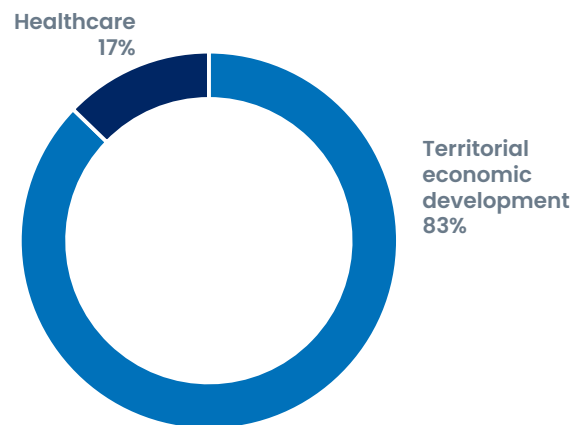
Exemples de projets

- Le complexe hydroélectrique **Tâmega**, dans le nord du Portugal, est l'une des plus grandes initiatives énergétiques du pays, avec trois barrages d'une capacité installée combinée de 1 158 MW. Une fois achevé, il augmentera de 6 % la capacité électrique totale installée au Portugal.
- La centrale photovoltaïque **Ciudad Rodrigo**, en Espagne, a une capacité installée de 318 MW, comprenant 826 200 panneaux solaires. Le projet devrait produire suffisamment d'énergie propre pour alimenter 150 000 foyers par an et éviter l'émission de 75 000 tonnes de CO₂e chaque année.
- Le parc éolien **Iglesias**, situé dans le nord de l'Espagne, devrait être l'un des sites d'éoliennes terrestres les plus puissants. Le projet devrait installer une capacité de 94 mégawatts (MW) et produire suffisamment d'énergie propre pour alimenter plus de 75 000 foyers et éviter 250 000 tonnes de CO₂e par an.

Source : [Iberdrola's 2024 Green Financing Returns Report](#)
Exemple de titre détenu en portefeuille, 2024.

- Le Crédit Mutuel a émis sa première obligation sociale en juin 2020 pour financer et refinancer des prêts **contribuant au développement économique territorial** (ex : PME, collectivités locales) et **soutenant le système de santé** (ex : hôpitaux publics, centres médico-sociaux).
- En 2024, la société a entièrement affecté les produits d'émission à des projets sociaux, 30 % étant alloués au financement et 70 % au refinancement, et continue de financer de nouveaux projets sociaux par l'émission de cinq obligations sociales entre 2020 et 2023.

Graphique 10 :
Répartition des projets financés (en nombre de prêts)



ODD ciblés



Mesures d'impact

- Nombre d'hôpitaux financés : 20
- Nombre de patients bénéficiant des infrastructures : 25,313
- Nombre de prêts : 1,705

Exemples de projets

- Les produits d'émission ont notamment permis de financer **9 hôpitaux publics** (avec une capacité totale de 10 572 patients) pour rénover les infrastructures, moderniser l'équipement médical, et contribuer à la rénovation des structures d'une unité psychiatrique pour enfants et adolescents et d'un établissement de soins spécialisés.
- Le Crédit Mutuel Arkea a consacré 164 M€ aux prêts à des PME (prêts classés «Non Covid-19»), et 458 M€ à des PME dans le cadre de la crise sanitaire.



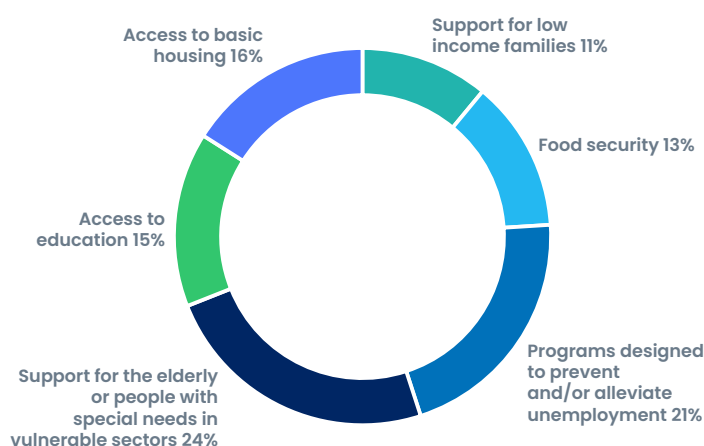
Chile – Obligation sociale

Stratégie de financement durable

- La République du Chili a émis une première obligation sociale en 2020. Plusieurs autres émissions labellisées comme sociales ont suivi, totalisant 24,78 milliards d'euros d'émissions sous ce label.
- Nous avons investi dans l'obligation sociale émise en juillet 2021, dans le cadre du Sustainable Bond Framework 2020, avec des catégories éligibles dédiées au soutien des personnes âgées ou des personnes ayant des besoins spéciaux dans des secteurs vulnérables et à la prévention et/ou à la réduction du chômage.
- Le Chili a fait état d'environ 1,1 million de bénéficiaires de cette émission, les produits d'émission étant notamment affectés aux pensions de retraite pour les personnes âgées, à l'aide permanente aux familles, et à des programmes visant à améliorer l'accès aux services de santé et d'alimentation pour les étudiants les plus fragilisés.
- Suite à cet investissement initial et à la diversification de l'impact généré par cette émission, nous restons disposés à investir dans les futures émissions d'obligations sociales de la République du Chili.

Graphique 11 :

Répartition des projets financés (en montant des produits)



ODD ciblés



Exemples de mesures d'impact rapportées pour l'émission 2021 (en nombre de bénéficiaires) :

- Personnes âgées : 188,742
- Soutien permanent aux familles : 195,558
- Subventions scolaires : 261,748
- Programmes alimentaires dans les écoles : 199,080

Source : LGX, [Chile's Sustainable Bond Framework](#); [Chile's 2022 Allocation & Impact Report](#)
Exemple de titre détenu en portefeuille, 2024.

Performance d'impact en 2024.

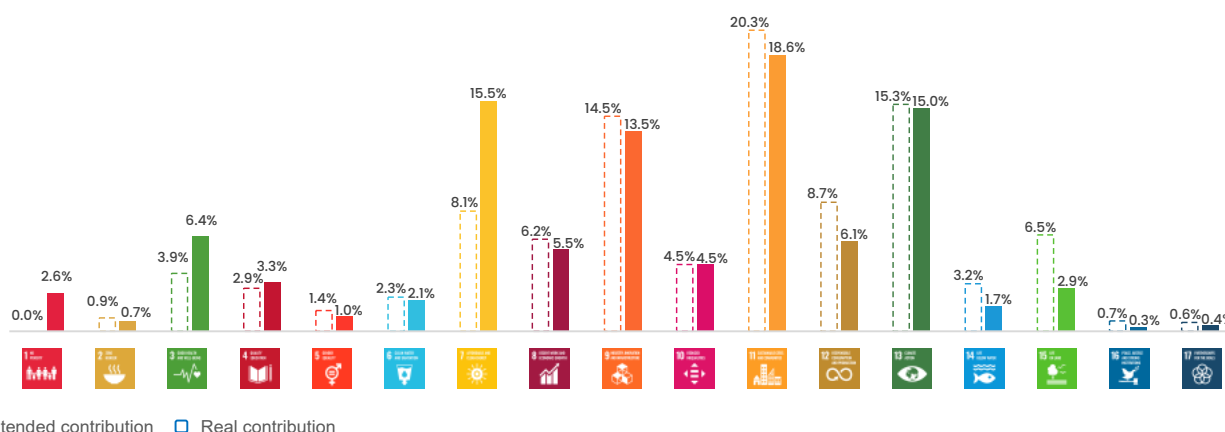
L'évaluation de la performance d'impact 2024 du fonds Candriam Sustainable Bond Impact a été réalisée sur la base des positions au 31 décembre 2024. L'impact de chaque obligation est mesuré par l'analyse du rapport post-émission. Candriam utilise un modèle propriétaire, ainsi que des données provenant de fournisseurs externes, pour évaluer et agréger la contribution aux projets verts ou sociaux, et l'impact généré par chaque projet.

Contribution aux ODD

En 2024, Candriam Sustainable Bond Impact a contribué à l'ensemble des 17 ODD, avec les quatre plus fortes contributions étant les ODD 7 (Affordable and Clean Energy), 9 (Industry, Innovation and Infrastructure), 11 (Sustainable Cities and Communities) et 13 (Climate Action).

Graphique 12 :

In percentage of total invested GSS bonds



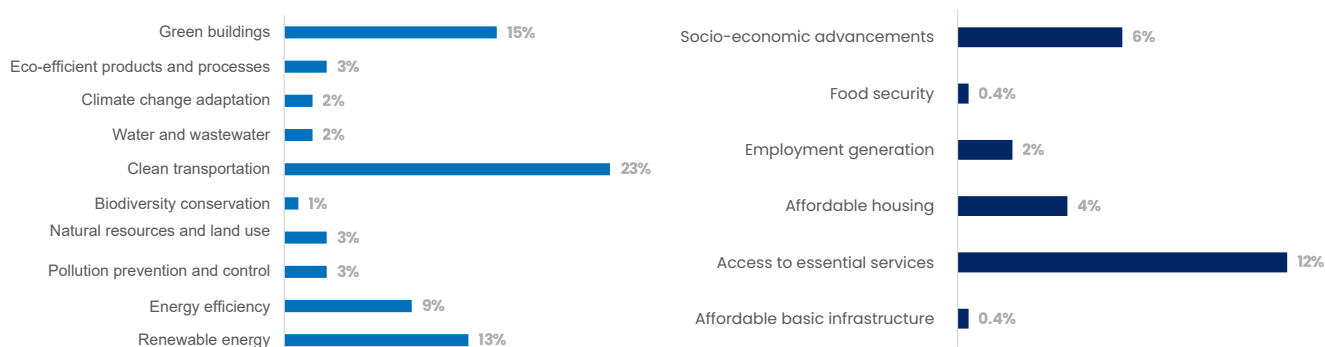
Sources : Candriam, Bloomberg, 31/12/2024

Alors que plusieurs obligations du portefeuille avaient l'intention de contribuer aux ODD 14 et 15, avec une part d'environ 10 % du portefeuille, la contribution réelle n'a représenté que la moitié de l'objectif initial. OP Corporate Bank et Swedbank ont été parmi les principaux contributeurs à la conservation de la biodiversité, les produits d'émission étant affectés à la sylviculture durable (sylviculture certifiée par le Forest Stewardship Council (FSC) ou le Programme for the Endorsement of Forest Certification (PEFC)). Au niveau du portefeuille, les investissements ont contribué à placer 690 kilomètres carrés de terres en situation de conservation ou de gestion certifiée des terres, soit l'équivalent de 99 terrains de football.

En termes de contribution à des projets verts et sociaux, le fonds Candriam Sustainable Bond Impact a principalement contribué à financer des projets liés aux transports propres, aux bâtiments verts et à l'accès aux services essentiels.

Graphiques 13 & 14 :

En pourcentage des Obligations GSS investies avec rapport post-émission

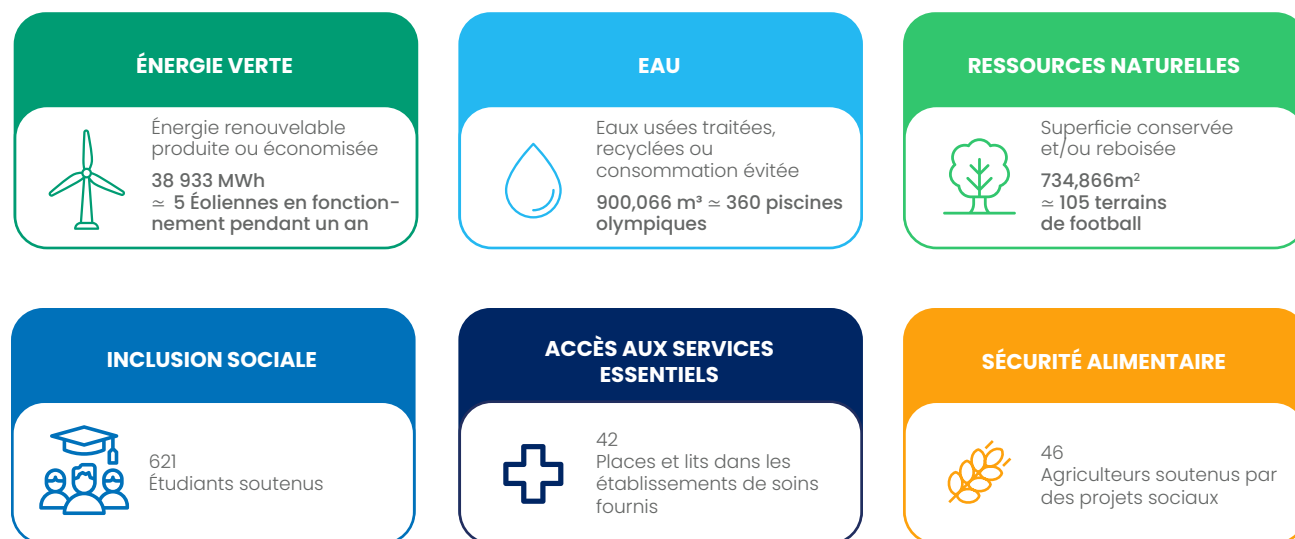


Sources : Candriam, LGX, 31/12/2024

Note: The remaining proceeds were allocated to other non-aggregated green or social categories

Performance d'Impact

À la fin 2024, le fonds Candriam Sustainable Bond Impact a contribué à générer les impacts positifs suivants :



Sources : Candriam, LGX, 31/12/2024

Le fonds a contribué à réduire / éviter d'émettre 41 648 tonnes de CO₂e



Pour un million d'euros investis dans le portefeuille, l'investisseur peut permettre d'**éviter jusqu'à 397 tonnes d'émissions de CO₂e.**

**Équivalent à 204 allers-retours
Bruxelles – New York**



**Équivalent à la consommation d'électricité
de 83 foyers pendant un an**



L'impact suivant a également été obtenu, à la fin de 2024, pour un million d'euros investis :

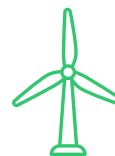
16 tonnes de déchets
évités, minimisés,
réutilisés ou recyclés

≈ 3,220 poubelles



371 MWh d'énergie renouvelable
produite

≈ Consommation annuelle
d'électricité de 30 foyers



102 personnes
bénéficiant de projets
sociaux



3 emplois créés ou
conservés



Sources : Candriam, LGX, 31/12/2024

Engagement

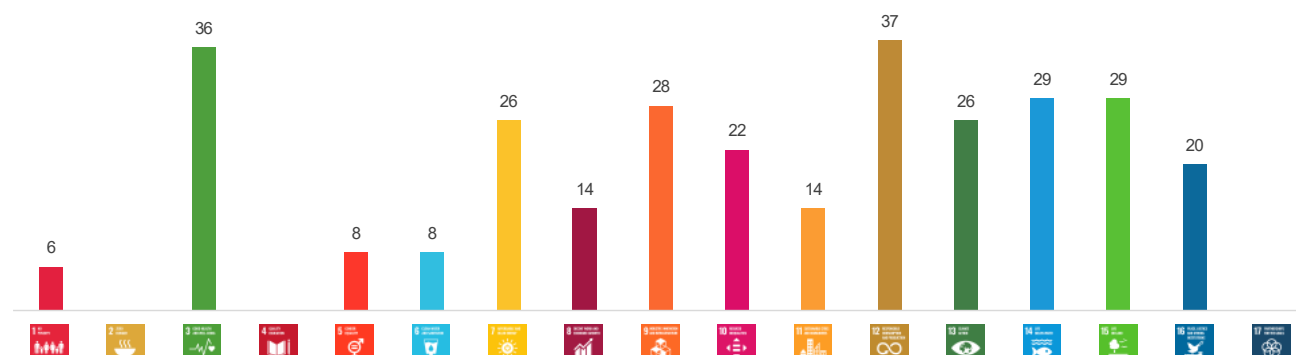
L'engagement est un élément central de la stratégie d'investissement durable de Candriam. Il permet de mieux évaluer les risques et les opportunités spécifiques au niveau de l'émetteur, ce qui est fondamental pour les investissements en obligations durables.

En 2024, nous avons engagé 76 % des émetteurs du Fonds, ce qui a donné lieu à 214 dialogues, dont 81 % étaient des dialogues collaboratifs – le reste étaient des engagements individuels avec les émetteurs.

Parmi ces dialogues individuels, 46 % sont toujours en cours et sont relatifs à divers sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance, y compris les stratégies «net zéro», le travail forcé et les risques liés aux PFAS. En outre, nous avons engagé des dialogues avec les émetteurs exposés à des controverses, lorsque nous l'avons jugé nécessaire, afin de comprendre les causes et les stratégies de gestion mises en place pour éviter que de telles situations ne se reproduisent à l'avenir.

Graphique 15:

Nombre de dialogues individuels liés à chaque Objectif de Développement Durable



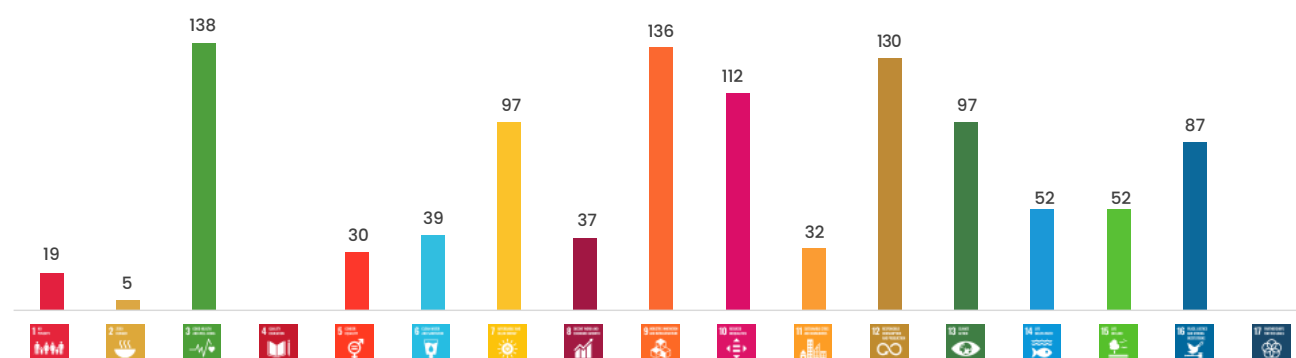
Sources : Candriam, 31/12/2024

Les dialogues collaboratifs ont également contribué à répondre à divers enjeux liés au développement durable, 67 % de ces discussions étant toujours en cours. Parmi nos principales initiatives, nous avons engagé des émetteurs du fonds dans le cadre de l'initiative Climate Action 100+, ainsi que dans le cadre de l'Investor Policy Dialogue on Deforestation, une initiative d'engagement souverain menée par des investisseurs et visant à mettre un terme à la déforestation. Cette initiative incluait notamment l'Allemagne comme l'un des gouvernements ciblés, qui a inclus les ressources naturelles et l'utilisation des sols comme une catégorie de projet éligible dans son Green Financing Framework 2020. D'autres dialogues collaboratifs ont également porté sur des questions sociales, telles que le travail forcé et le travail des enfants.

Graphique 16:

Nombre de dialogues collaboratifs liés à chaque Objectif de Développement Durable

Zoom sur les initiatives de taille modeste

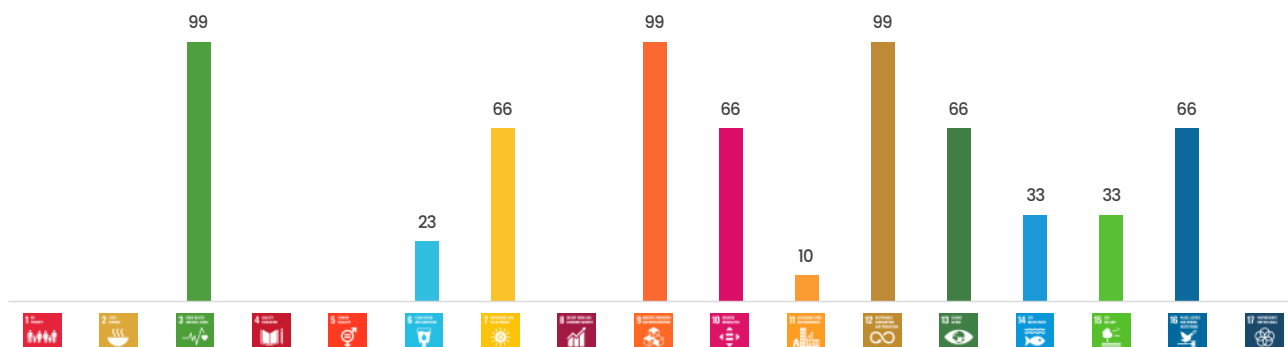


Sources : Candriam, 31/12/2024

Graphique 17:

Nombre de dialogues collaboratifs liés à chaque Objectif de Développement Durable

Zoom sur les initiatives de plus grande taille



Sources : Candriam, 31/12/2024

Perspectives 2025.

Nouvelles réglementations et diversification accrue

En Europe, la réglementation devrait continuer à soutenir le marché de la dette durable, en particulier avec le EU Green Bond Standard (norme européenne sur les obligations vertes), un nouvel ensemble de lignes directrices volontaires pour les instruments d'obligations vertes, entré en vigueur en décembre 2024. Cette norme pourrait renforcer l'harmonisation et la comparabilité sur le marché, car, entre autres critères, les émetteurs doivent aligner au moins 85 % de leurs projets verts éligibles sur la taxonomie de l'UE. Il est probable que la norme européenne sur les obligations vertes apportera plus de clarté aux investisseurs et stimulera la demande pour des obligations labellisées vertes.

L'amélioration des reportings des entreprises et de leurs engagements en matière de durabilité figure également parmi les principaux moteurs potentiels pour 2025. En 2024, environ 25 % des émissions d'entreprises *investment grade* dans la région EMEA étaient labellisées vertes, sociales ou durables⁵, en raison de l'ambition de réduire les émissions de carbone et des efforts accrus pour traiter les questions d'adaptation au climat, avec des produits d'émission alloués à la biodiversité et à la résilience climatique. **Les obligations vertes devraient**

rester un outil pertinent pour les entreprises qui cherchent à financer ces engagements, tout en renforçant et en détaillant davantage la crédibilité de leur stratégie de décarbonation auprès des parties prenantes.

Les émetteurs souverains, supranationaux et agences (SSA) devraient également rester un catalyseur pour des volumes de dette durable en 2025. Les SSA ont le potentiel d'apporter une plus grande diversification au marché, en particulier avec le développement récent du marché des obligations bleues. Par exemple, la CAF, la banque de développement de l'Amérique latine et des Caraïbes, a publié un nouveau cadre de finance durable avec un large éventail de projets éligibles soutenant la finance bleue. La COP30 pourrait également accroître les émissions de dette souveraine durable, les gouvernements révisant leurs Contributions Déterminées au niveau National (CDN), ce qui pourrait orienter les financements vers des projets environnementaux et sociaux. En outre, alors qu'environ 170 pays émettent de la dette souveraine, seule une soixantaine d'entre eux ont déjà émis de la dette labellisée durable, ce qui laisse de la place pour un plus grand nombre de premières émissions de GSS.

5 - Sources : Candriam, Environmental Finance (Sustainable Bonds Insight 2025)

Avec une part estimée à 40 % du volume des nouvelles émissions cette année⁵, l'Europe devrait rester au cœur de la croissance des émissions de dette durable en 2025, car les stratégies «net zéro» des gouvernements et des entreprises continueront à nécessiter des financements importants pour la transition climatique. L'Asie devrait également rester au premier plan, tandis que l'Amérique latine pourrait continuer

à accroître la diversification de l'impact, par le biais d'émissions souveraines et d'entreprises. Enfin, bien que la résistance à l'ESG se soit intensifiée aux États-Unis, les volumes de dette durable devraient rester stables en 2025, compte tenu de la faible pénétration actuelle des obligations labellisées dans la région et de la poursuite des investissements en faveur de la transition climatique.

Mettre l'expertise de Candriam au service d'un impact plus fort et plus diversifié

Dans les mois à venir, nous entendons poursuivre notre démarche avec les objectifs suivants :

1. **Diversification :** atteindre une plus grande diversification de l'impact généré, tant en ce qui concerne les régions couvertes que les types d'émetteurs financés ;
2. **Adaptation au changement climatique et protection de la biodiversité :** privilégier les émissions primaires qui financent des projets d'adaptation au climat, ainsi que des initiatives de conservation et de restauration de la biodiversité, renforçant ainsi notre engagement (voir la [Stratégie Biodiversité de Candriam](#));
3. **Engagement :** mettre en œuvre une stratégie d'engagement avec les émetteurs sur les pratiques de reporting d'impact, en s'appuyant sur l'équipe d'engagement dédiée de Candriam ;
4. **Mesure d'impact :** améliorer la qualité des données d'impact servant au suivi et au reporting, afin de garantir la cohérence et la transparence de l'impact généré pour les investisseurs.

Nous sommes convaincus que ces axes contribueront à faire la différence pour les investisseurs et pour la société dans son ensemble.

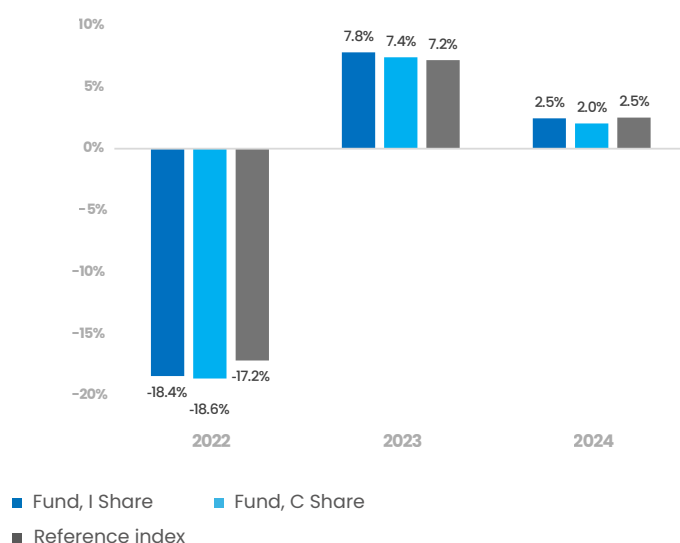


Performance.

Données au 31 décembre 2024 – Performance nette, après frais, en EUR. Le fonds est géré activement et l'approche d'investissement implique une référence à un indice, le 100 % iBoxx Euro Aggregate RI©. Pour plus d'informations sur la définition de cet indice et son utilisation, veuillez consulter le document d'informations clés du fonds.

Graphique 18 :

Candriam Sustainable Bond Impact – Net Annual Performance in EUR



Sources : Candriam, 31/12/2024

Les performances passées ne constituent pas des indicateurs fiables de la performance future. Les marchés pourront évoluer très différemment dans le futur. Elles peuvent toutefois vous aider à évaluer comment le fonds a été géré par le passé.

Les rendements repris ci-dessus sont fournis sur base de la Valeur Nette d'Inventaire (ou Valeur Liquidative - VL), nettes de commissions et revenus réinvestis. Tous les frais et commissions de gestion sont inclus dans le calcul des performances passées à l'exception des frais d'entrée et de sortie éventuels. Les taxes ne sont pas incluses dans le calcul des rendements. La valeur ou le prix converti en euro peut se voir réduit ou augmenté en fonction des fluctuations

du taux de change. Le fonds n'est pas un investissement garanti. Les VL sont nettes de frais et sont fournies par le département comptable et l'indice de référence par les fournisseurs officiels.

Les évolutions du marché (conversion de la devise, coupon, split, ...) ont une influence sur le graphique. Ce graphique est fourni à titre d'information seulement et n'illustre pas précisément l'évolution de l'actif net du fonds. Les données peuvent être arrondies par facilité. Les données exprimées dans une devise autre que celle du pays de résidence des investisseurs sont soumises à des fluctuations de taux de change, avec un impact positif ou négatif. Les performances brutes peuvent être impactées par les commissions, frais et autres dépenses.

Annexe.

Sustainable Development Goals



End poverty in all its forms everywhere



End hunger, achieve food security and improved nutrition and promote sustainable agriculture



Ensure healthy lives and promote well-being for all at all ages



Ensure inclusive and equitable quality education and promote lifelong learning opportunities for all



Achieve gender equality and empower all women and girls



Ensure availability and sustainable management of water and sanitation for all



Ensure access to affordable, reliable, sustainable and modern energy for all



Promote sustained, inclusive and sustainable economic growth, full and productive employment and decent work for all



Build resilient infrastructure, promote inclusive and sustainable industrialization and foster innovation



Reduce inequality within and among countries



Make cities and human settlements inclusive, safe, resilient and sustainable



Ensure sustainable consumption and production patterns



Take urgent action to combat climate change and its impacts



Conserve and sustainably use the oceans, seas and marine resources for sustainable development



Protect, restore and promote sustainable use of terrestrial ecosystems, sustainably manage forests, combat desertification, and halt and reverse land degradation and halt biodiversity loss



Promote peaceful and inclusive societies for sustainable development, provide access to justice for all and build effective, accountable and inclusive institutions at all levels



Strengthen the means of implementation and revitalize the Global Partnership for Sustainable Development

Source : Objectifs de Développement Durable des Nations unies

Risques.

Tout investissement comporte des risques, y compris des risques de perte en capital.

Les facteurs de risque spécifiques du fonds Candriam Sustainable Bond Impact sont les suivants :

- Risque de perte en capital
- Risque de taux d'intérêt
- Risque de crédit
- Risque lié à l'investissement ESG
- Risque lié aux produits dérivés
- Risque de contrepartie
- Risque actions
- Risque lié à l'investissement dans les obligations convertibles contingentes
- Risque de change
- Risque de liquidité
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux modifications apportées à l'indice de référence par le fournisseur de l'indice
- Risque lié à des facteurs externes
- Risque de couverture de la classe d'actions
- Risque lié au développement durable

Les risques énumérés ne sont pas exhaustifs et de plus amples détails sur les risques associés à l'investissement dans ce fonds, ainsi qu'une explication générale des différents facteurs de risque, sont disponibles dans la section Facteurs de risque du prospectus



L'ISR part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Indicateur de risque

L'indicateur synthétique de risque («ISR») est une indication du niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit perde de l'argent en raison des mouvements des marchés ou parce que nous ne sommes pas en mesure de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe 2 sur 7, qui est une classe à faible risque. Les pertes potentielles liées aux performances futures sont ainsi maintenues à un faible niveau, et de mauvaises conditions de marché peuvent avoir un impact sur la capacité du fonds à vous payer.

Soyez conscient du risque de change. Dans certains cas, vous pouvez recevoir des paiements dans une autre devise, de sorte que le rendement final que vous obtiendrez peut dépendre du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur présenté ci-dessus. Certains risques pertinents mentionnés ci-dessus ne sont pas inclus dans la SRI. Comme ce produit n'offre pas de protection contre les mouvements du marché, vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement.

Caractéristiques du fonds.

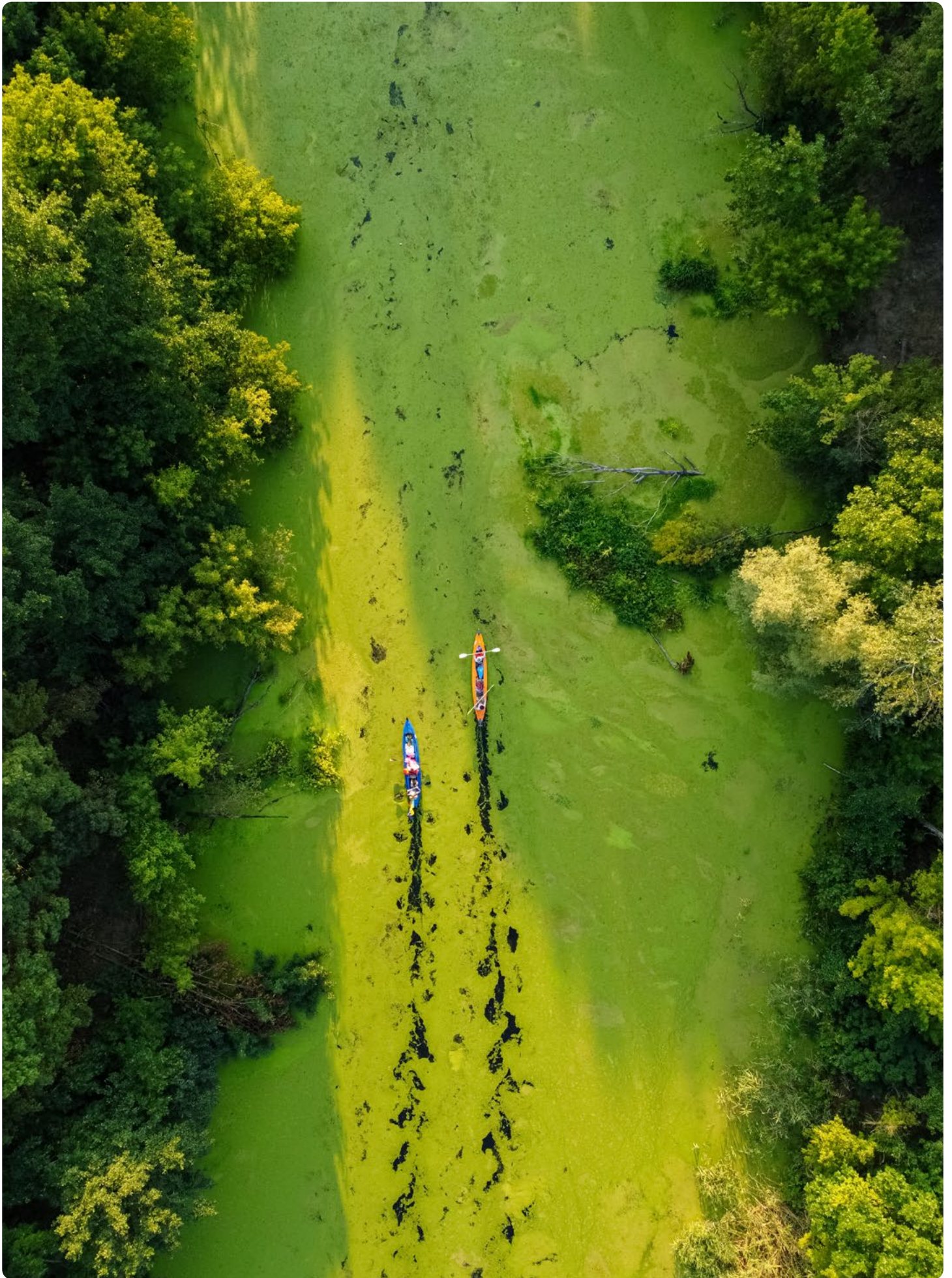
Bond Impact est un compartiment de la SICAV luxembourgeoise Candriam Sustainable.

Cette liste n'est pas exhaustive, le compartiment supporte d'autres frais, des informations complémentaires sur les frais sont disponibles dans le prospectus pour permettre aux investisseurs de comprendre l'impact global des coûts sur le montant de leur investissement et sur les rendements attendus. Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus.

Total actif net (en millions d'euros)	113 (31/12/2024)
Type de part	Capitalisation
Code ISIN	Part C-Cap : LU2369559823 Part I-Cap : LU LU2369560169
Indice de référence	100 % iBoxx Euro Aggregate RI©
Devise	EUR
Forme juridique	Compartiment de SICAV de droit luxembourgeois
Type de fonds	UCITS
Classification SFDR	Article 9
Date de création	Part C-Cap : 15/10/2021 Part I-Cap : 15/10/2017
Pays de domiciliation	Luxembourg
Société de gestion	Candriam
Banque dépositaire	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Agent de transfert	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Horizon d'investissement recommandé	3 ans
Système de Swing Pricing	Oui
Frais de gestion (max)	Part C-Cap : 0.75% Part I-Cap : 0.40%
Souscription (max)	Classe C-Cap : 3.50% Classe I-Cap : 0%
Rachat (max)	N/A
Frais courants	Part C-Cap : 0.91% (01/03/2025) Part I-Cap : 0.51% (01/03/2025)
Date de la VNI	J
Date de calcul de la VNI	J+1
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Date limite de souscription	J 12:00
Date limite de rachat	J 12:00

Veuillez consulter le prospectus du fonds pour plus de détails sur les objectifs et la politique d'investissement.

Les commissions sont exprimées en pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire moyenne de chaque Classe d'actions et payables à la fin de chaque mois. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés à l'OPC net de rétrocessions. Ils sont calculés annuellement.





155 Mrd €

**Actifs sous gestion au
31 décembre 2024**



600+

**Professionnels
expérimentés et engagés**



+ de 25 ans

**Leader dans l'investissement
responsable**

Ce document est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au prospectus des fonds et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Cette communication publicitaire ne constitue pas une offre d'achat ou de vente d'instruments financiers, ni un conseil en investissement et ne confirme aucune transaction, sauf convention contraire expresse. Bien que Candriam sélectionne soigneusement les données et sources utilisées, des erreurs ou omissions ne peuvent pas être exclues a priori. Candriam ne peut être tenue responsable de dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation de ce document. Les droits de propriété intellectuelle de Candriam doivent être respectés à tout moment ; le contenu de ce document ne peut être reproduit sans accord écrit préalable.

Attention : les performances passées, les simulations de performances passées et les prévisions de performances futures d'un instrument financier, d'un indice financier, d'une stratégie ou d'un service d'investissement ne préjugent pas des performances futures. Les performances brutes peuvent être influencées par des commissions, redevances et autres charges. Les performances exprimées dans une autre monnaie que celle du pays de résidence de l'investisseur subissent les fluctuations du taux de change, pouvant avoir un impact positif ou négatif sur les gains. Si ce document fait référence à un traitement fiscal particulier, une telle information dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et peut évoluer.

Concernant les fonds monétaires, votre attention est attirée sur le fait qu'un investissement dans un fonds diffère d'un investissement en dépôt et que le capital investi est susceptible de fluctuer. Le fonds ne bénéficie d'aucun soutien externe garantissant sa liquidité ou stabilisant sa valeur liquidative. L'investisseur supporte le risque de perte de capital.

Candriam recommande aux investisseurs de consulter sur son site <https://www.candriam.com> le document d'informations clés, le prospectus et tout autre information pertinente avant d'investir dans un de ses fonds, incluant la valeur liquidative des fonds. Les droits des investisseurs et la procédure de réclamation sont accessibles sur les pages réglementaires dédiées du site internet de Candriam : <https://www.candriam.com/en/professional/legal-information/regulatory-information/>. Ces informations sont disponibles en anglais ou dans une langue nationale pour chaque pays où le fonds est autorisé à la commercialisation.

Conformément aux lois et règlements applicables, Candriam peut décider de mettre fin aux dispositions prévues pour la commercialisation des fonds concernés à tout moment.

Informations sur les aspects liés à la durabilité : les informations sur les aspects liés à la durabilité contenues dans ce document sont disponibles sur la page du site internet de Candriam : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>. La décision d'investir dans le produit commercialisé doit prendre en compte toutes les caractéristiques et objectifs du produit commercialisé tels que décrits dans son prospectus, ou dans le document d'information communiqué aux investisseurs en conformité avec le droit applicable.

Informations spécifiques aux investisseurs en France : le représentant désigné et agent payeur en France est CACEIS Banque, succursale de Luxembourg, sis 1-3, place Valhubert, 75013 Paris, France. Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les statuts ou le cas échéant le règlement de gestion ainsi que les rapports annuel et semestriel, chacun sous forme papier, sont mis gratuitement à disposition auprès du représentant et agent payeur en France.